RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

13007

Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : [redacted]
R.C.S. MARSEILLE 881 185 078

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT ET UN JUIN A DIX-NEUF HEURES

Les associés de la société 13007 se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel NOGARO en sa qualité de gérant.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Agrément à la cession de 1 part sociale détenue par Monsieur Jean-Michel NOGARO à la SAS MILANNA ;
- Agrément à la cession 1 part sociale détenue par Madame Muriel NOGARO à la SAS MILANNA ;
- Agrément à la cession des 47 parts sociales détenues par la SAS POLEMA INVEST à la SAS MILANNA ;
- Modifications statutaires.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance des projets de cession de parts sociales, l'assemblée générale décide d'agréer la SAS MILANNA, en tant que nouvel associé.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Suite aux cessions de parts sociales, l'article 7 des statuts s'en trouve ainsi modifié :

« *Article 7 Capital social*

Le capital social est fixé à 100 euros.

Pour faire suite aux cessions de parts intervenues en date du 21/06/2024, le capital divisé en 100 parts sociales de 1 euro chacune, sont désormais attribuées comme suit : à

- *la société POLEMA INVEST, SAS : 51 parts*
- *la société MILANNA , SAS : 49 parts*

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts sociales. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal et consigné sur le registre des décisions. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

Monsieur Jean Michel NOGARO	**Madame Muriel NOGARO**
[redacted]	[redacted]
Pour la SAS POLEMA INVEST, Représentée par Monsieur Jean Michel NOGARO	**Pour la SAS MILANNA,** Représentée par Monsieur Julien BOETTI
[redacted]	[redacted]